

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 Janvier 2018
TENUE A LA MAIRIE DE SERLEY A 20H30

PRESENTS : Mmes EUVRARD Françoise, BARDET Marina, Mrs ROUFFIANGE Bertrand, MICHAUD Henri, THIBAUD Pierre, HAUSLER Ernest, DESBOIS Sylvain, CHALUMEAU Guillaume, SIMONET John, CORPET John, PARADIS Laurent, FEVRE Cédric, VILAIN Nicolas

EXCUSES : Mr DRIVON Philippe, Mme MOUREAU Erika

APROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1/12/2017

Après relecture du compte rendu de la réunion du 1/12/2017, une modification est apportée au compte rendu. En effet, la venue des Croqueurs de pomme sera l'occasion de faire une démonstration de taille des arbres fruitiers. Après modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Bardet Marina est désignée secrétaire de séance.

QUESTION A TRAITER :

Délibération RIFSEEP pour le service administratif et le service technique :

Le conseil décide à l'unanimité de mettre en place le RIFSEEP et de conserver le plafond indemnitaire annuel proposé par l'Etat (100%). Les montants de l'IFSE et du CIA seront définis par l'autorité territoriale.

Proposition de règlement de cimetière :

Des modifications ont été apportées à la proposition de règlement du cimetière sur les articles 4, art 11 et art 39. Celui-ci devra être affiché au public à l'entrée du cimetière. Un devis pour un columbarium est à demander.

Demande de l'acquisition d'une desserte :

Une demande a été faite en mairie pour l'achat d'une desserte située au niveau des parcelles AM60, AM51 ET AM175 , afin que le particulier puisse clôturer d'un seul tenant son terrain. Après étude du cadastre, un accord de principe a été approuvé par le conseil. Il convient désormais de prendre contact auprès des Domaines pour estimation du terrain.

Demande remboursement location salle des fêtes :

Suite à la demande d'un usager pour le remboursement d'une partie de la salle d'animation non utilisée lors de la location du 4 novembre 2017, le conseil décide à l'unanimité de refuser celle-ci car, la salle a été monopolisée.

Renouvellement des contrats des services techniques :

La commune est en attente d'informations sur les nouveaux contrats aidés par l'Etat. Ces informations permettront d'orienter le conseil sur la question de la gestion du personnel. Il est prévu de stagiairiser la personne actuellement en contrat avec le centre de gestion.

Demande attribution du logement 28 rue du Bourg :

Le conseil accepte la demande de Monsieur DURST Guillaume pour la location du studio au 28 Rue du Bourg pour une durée d'environ 3 mois.

Subventions :

La commune a été sollicitée pour des subventions par les Restaurants du cœur et PEP71. Le conseil décide de ne pas attribuer de subvention à ces demandes.

Décision modificative du budget transport scolaire 2017 :

Suite au dépassement de crédit au compte 6218 personnel une décision modificative a été approuvée afin de pouvoir régulariser le budget de 2017. Cette décision se décompose comme suit :

Compte 6218 : + 3 766.86 €

Compte 6247 : - 2 000 €

Compte 6228 : - 1 000 €

Compte 61551 : - 766.86 €

INFORMATIONS DIVERSES :

- Taxe GEMAPI : Un conseiller s'interroge sur la mise en place de la taxe Gemapi. La Communauté de Communes Bresse Revermont 71 désormais compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, est actuellement en relation avec les services de l'Etat et les différentes structures concernées (notamment les anciens syndicats de rivière) pour assurer la mise en place de cette nouvelle compétence.

- Un devis de location de nacelle nous a été parvenu : la journée 100€ + 50€ de transport aller-retour. Il faudra prévoir plusieurs journées, pour faire des travaux de taille, et réparation nécessaire de la commune.
- Le projet d'alarme dans la mairie a été refusé.
- L'association la FNACA a fait la demande de mise à disposition de la salle d'animation gracieusement le 31 Mars 2018. La demande est acceptée par le conseil.
- La commune a reçu un courrier de la part de la Préfecture sur la fin des subventions pour les travaux divers d'intérêt local.
- Auberge bressane :
 - Des devis du grand velux ont été reçus. D'autres devis vont être demandés.
 - Un devis vers un électricien doit être demandé pour un bouton coup de poing dans la cuisine.
 - Les joints des briques extérieurs qui tombent doivent être refaits.
 - Joint à la fenêtre à refaire.
 - Radiateur des toilettes doit être échangé avec celui de la Ville des Maréchaux.
 - Des devis doivent être demandés pour refaire une douche à l'italienne à la place de l'actuelle dans une des chambres.
- Le remplacement d'une fenêtre est en prévision dans le logement au-dessus de la mairie. Des devis ont été demandés pour prendre en compte le montant des travaux dans la préparation du budget 2018.
- Un représentant de la Région et du transporteur en charge du transport scolaire sont intervenus sur la commune pour voir les modifications à apporter sur certains arrêts de bus.
- Pour être en adéquation avec le SCOT, la carte communale devra être mise en conformation pour le juin 2018.

Secrétaire de séance
BARDET Marina

